

Non-salariés des secteurs culturels

Les indépendants se distinguent des autres travailleurs par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre et ne disposent pas de contrat de travail. La plupart des indépendants sont considérés comme non-salariés par le Code de la sécurité sociale et sont donc affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : entrepreneurs individuels classiques, micro-entrepreneurs ou gérants majoritaires de SARL, ils sont dénommés « non-salariés ».

Les secteurs culturels se distinguent par la large gamme d'activités qu'ils couvrent : architecture, arts visuels, audiovisuel et multimédia, livre et presse, publicité, patrimoine, spectacle vivant et enseignement artistique amateur.

En 2021, 240 500 individus exercent une activité non salariée dans un secteur culturel (graphique 1, tableau 1). Ils représentent 7 % de l'ensemble des non-salariés (hors agriculture). 39 % des non-salariés des secteurs culturels travaillent dans les arts visuels, dont la moitié occupent une activité spécialisée de design (soit un non-salarié sur cinq). À l'inverse, les non-salariés du patrimoine sont minoritaires et représentent moins de 1 % des non-salariés des secteurs culturels.

Une population plus jeune et plus féminine que l'ensemble des non-salariés

Les femmes représentent près de la moitié des non-salariés des secteurs culturels, soit une part plus élevée que celle constatée chez l'ensemble des non-salariés, tous secteurs confondus (tableau 2). Les femmes non salariées sont particulièrement présentes dans le patrimoine, le secteur du livre et de la presse ainsi que dans le secteur de l'enseignement artistique amateur. À l'inverse, elles sont sous-représentées dans l'audiovisuel et le multimédia et le spectacle vivant.

Les secteurs culturels se démarquent de l'ensemble des secteurs par une part plus importante de jeunes parmi les non-salariés : 24 % ont moins de 30 ans contre 15 % dans l'ensemble des secteurs d'activité. Les jeunes sont particulièrement présents dans les arts visuels, l'audiovisuel et le multimédia. Les seniors en revanche sont surreprésentés parmi les non-salariés de l'architecture et du patrimoine (respectivement 44 % et 42 % ont 50 ans et plus). Une part qui dépasse largement celle enregistrée dans l'ensemble des secteurs culturels (28 %) ainsi que dans l'ensemble des non-salariés (35 %) (graphique 2).

Près d'un tiers des non-salariés des secteurs culturels exercent leur activité en Île-de-France. Cette part s'élève uniquement à 19 % dans l'ensemble des non-salariés tous secteurs confondus. La concentration des Franciliens parmi les non-salariés de la culture diffère cependant selon le secteur d'activité. Ce sont les non-salariés du patrimoine et de l'audiovisuel et multimédia qui sont les plus nombreux à être franciliens. À l'inverse, le secteur de l'enseignement artistique amateur présente une part plus faible de non-salariés travaillant en Île-de-France (26 %).

Une place importante de micro-entrepreneurs

Depuis sa mise en place en 2009, le statut de micro-entrepreneur a été davantage adopté par les non-salariés des secteurs culturels que par l'ensemble des non-salariés. Entre 2009 et 2021, la part des micro-entrepreneurs parmi les non-salariés des secteurs culturels a ainsi augmenté de 52 points de pourcentage contre 38 points de pourcentage pour l'ensemble des non-salariés.

En 2021, dans les secteurs culturels, près de trois quarts des non-salariés optent pour ce statut. En comparaison, dans l'ensemble des secteurs, ce statut rassemble près de la moitié des non-salariés (tableau 3).

Le micro-entrepreneuriat a particulièrement suscité l'intérêt des non-salariés de l'enseignement artistique amateur : il concerne ainsi 9 non-salariés sur 10 de ce secteur. Les micro-entrepreneurs sont également majoritaires parmi les non-salariés des arts visuels et du spectacle vivant. En revanche, dans l'architecture, les micro-entrepreneurs sont peu nombreux, ce statut étant plus fréquent parmi les jeunes architectes en début de carrière ainsi que parmi les salariés souhaitant avoir une activité connexe. Les architectes non salariés sont plus souvent gérants majoritaires de société (38 %). On note par ailleurs une part plus importante de femmes adoptant le statut de micro-entrepreneurs parmi les non-salariés des secteurs culturels (78 % contre 65 % des hommes).

Revenu non salarié variable selon le secteur d'activité

En 2021, les non-salariés des secteurs culturels perçoivent en moyenne un revenu mensuel au titre de leur activité non salariée de 1 370 euros (tableau 4), soit près de deux fois moins que pour l'ensemble des non-salariés (2 640 euros).

Comparés aux non-salariés classiques, les micro-entrepreneurs touchent un revenu mensuel faible de leur activité non salariée (600 euros en moyenne contre 2 750 euros pour les entrepreneurs individuels et 3 950 euros pour les gérants majoritaires de sociétés).

Avec un revenu mensuel de 460 euros en moyenne, l'enseignement artistique amateur constitue le secteur culturel le moins rémunérateur. Ce secteur d'activité est également celui qui regroupe la part la plus importante de micro-entrepreneurs. Les non-salariés des arts visuels perçoivent également un faible revenu mensuel (830 euros), comparés à l'ensemble des non-salariés de la culture.

Ce sont les architectes qui perçoivent le revenu non salarié le plus important (3 240 euros) ; la présence des micro-entrepreneurs y est la moins marquée.

À l'instar des salariés, les non-salariés connaissent également une inégalité de revenu entre les deux sexes en faveur des hommes (1 690 euros contre seulement 1 010 euros par mois pour les femmes).

Une pluriactivité plus fréquente dans les secteurs culturels que dans l'ensemble des secteurs

On considère que le non-salarié est pluriactif lorsqu'il exerce en fin d'année simultanément une activité non salariée et une ou plusieurs activités salariées.

Parmi les non-salariés des secteurs culturels, 28 % cumulent activités salariée et non salariée, une proportion supérieure à celle de l'ensemble des non-salariés (19 %) (tableau 5).

Ce sont les non-salariés de l'enseignement artistique amateur et du spectacle vivant qui sont les plus nombreux à être pluriactifs. À l'inverse, les non-salariés de l'architecture sont moins souvent pluriactifs : uniquement 14 % d'entre eux cumulent des activités salariée et non salariée.

La pluriactivité est également répandue chez les micro-entrepreneurs où plus d'un tiers d'entre eux la pratiquent, soit trois fois plus que chez les non-salariés classiques.

Une activité salariée conjointe plus souvent principale

Pour 85 % des non-salariés des secteurs culturels pluriactifs, l'activité salariée conjointe constitue l'activité principale, c'est-à-dire celle qui procure un salaire supérieur au revenu perçu de l'activité non salariée. Cette proportion est plus élevée chez les non-salariés des arts visuels et du spectacle vivant.

En 2021, près des deux tiers des non-salariés de la culture pluriactifs occupent un seul poste salarié, c'est le cas particulièrement des non-salariés de l'architecture (72 %) et des agences de publicité (70 %). Les non-salariés du secteur de l'enseignement artistique amateur se démarquent par la proportion importante de ceux occupant au moins 3 postes salariés tout au long de l'année.

Des revenus annuels globaux variables selon le secteur d'activité culturel

Le salaire perçu de l'activité salariée conjointe représente en moyenne 80 % du revenu global annuel des non-salariés pluriactifs des secteurs culturels, une part légèrement supérieure à celle de l'ensemble des non-salariés, tous secteurs confondus (76 %) (tableau 6). Cette part est plus importante dans les arts visuels (85 %) et moindre dans l'architecture (66 %).

Le salaire représente 66 % de revenu global des entrepreneurs individuels et 67 % de celui des gérants majoritaires de société. Pour les micro-entrepreneurs, au faible revenu non salarié, le salaire de l'activité salariée constitue une part importante de leur revenu annuel (81 %).

Les non-salariés des secteurs culturels pluriactifs perçoivent un revenu annuel global résultant du cumul d'activités salariée et non salariée inférieur à celui constaté parmi l'ensemble des non-salariés, tous secteurs confondus (25 050 euros contre 34 660 euros)

Avec un revenu annuel moyen de 17 220 euros, les non-salariés de l'enseignement artistique amateur pluriactifs enregistrent le revenu annuel global le moins élevé. À l'inverse, les non-salariés pluriactifs du secteur de l'architecture et des agences de publicité enregistrent un revenu annuel global plus élevé que la moyenne des secteurs culturels.

Les non-salariés pluriactifs des secteurs culturels exercent moins souvent une profession culturelle

La profession exercée dans le cadre de l'activité salariée conjointe par les non-salariés des secteurs culturels pluriactifs est moins souvent culturelle : 17 % seulement d'entre eux occupent une activité salariée qui relève d'une profession culturelle (tableau 5), et seulement 5 % parmi les non-salariés des agences de publicité. La profession d'enseignant est celle qui s'exerce le plus par les non-salariés des secteurs culturels pluriactifs au titre de leur activité salariée (7 %).

Les non-salariés de l'audiovisuel pluriactifs se distinguent par un exercice plus fréquent d'une profession culturelle dans le cadre de l'activité salariée conjointe (27 %), suivie de près des non-salariés pluriactifs du livre et de la presse (22 %).

Les non-salariés pluriactifs des secteurs culturels exercent moins souvent leur activité salariée conjointe dans un secteur culturel

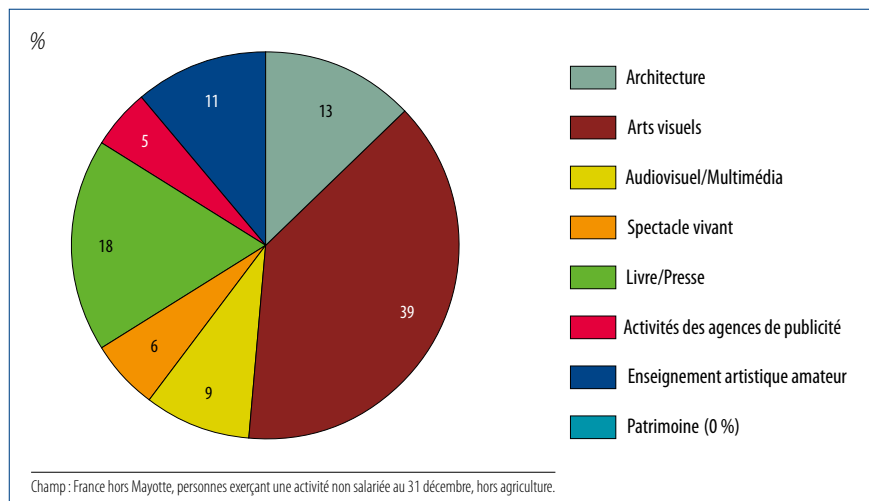
Dans le cadre de leur activité salariée conjointe, les non-salariés des secteurs culturels pluriactifs sont peu nombreux à travailler pour une entreprise opérant dans les secteurs culturels (19 %). Les non-salariés pluriactifs de l'audiovisuel et du multimédia ainsi que ceux de l'architecture se démarquent par une part plus importante de ceux exerçant leur activité salariée conjointe dans un secteur culturel.

Les non-salariés de la culture pluriactifs sont nombreux à travailler, dans le cadre de leur activité salariée conjointe, dans le secteur de l'enseignement (13 %) et dans celui de l'administration publique (12 %).

Pour en savoir plus

- Marie GUYON, « Les non-salariés dans les activités culturelles », *Insee Références – Emploi et revenu des indépendants*, février 2015
- Guilhem THÉON, « Un non-salarié sur quatre travaille aussi en tant que salarié », *Insee Première*, n° 1785, décembre 2019
- Philippe LOMBARDO et Loup WOLFF, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2020-2, juillet 2020
- Léa THOLOZAN, « Le nombre de non-salariés dans les activités culturelles a presque doublé entre 2007 et 2016 », *Insee Références – Emploi et revenu des indépendants*, avril 2020
- Léa THOLOZAN et Claire THOUMELIN, *Les Artistes-Auteurs en 2018*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2022-2, février 2022
- Mélinée TREPOZ et Élise AMAR, « En 2021, les revenus d'activité des non-salariés rebondissent », *Insee Première*, n° 1961, juillet 2023
- Wided MERCHAQUI et Sébastien PICARD, *Vingt-cinq ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles 1995-2019*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2024-1, juin 2024

Graphique 1 – Répartition des non-salariés des secteurs culturels en 2021



Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 1 – Effectifs des non-salariés dans les secteurs culturels en 2021

	Code PCS 2003	Effectifs non salariés et part dans chaque secteur
Architecture	7111Z	30 600
Arts visuels		93 300
Création artistique relevant des arts plastiques	9003A	9
Autre création artistique	9003B	10
Activités photographiques	7420Z	31
Activités spécialisées de design	7410Z	50
Audiovisuel/Multimédia		21 900
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de TV	5912Z	12
Production de films et de programmes pour la TV	5911A	28
Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	32
Production de films pour le cinéma	5911C	5
Projection de films cinématographiques	5914Z	1
Distribution de films cinématographiques	5913A	0
Édition d'enregistrements sonores	5920Z	17
Édition de chaînes de télévision	6020A-B	0
Édition de jeux électroniques	5821Z	1
Édition et diffusion de programmes radio	6010Z	1
Édition et distribution vidéo	5913B	1
Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	4763Z	1
Location de cassettes et disques vidéo	7722Z	0
Spectacle vivant		13 300
Arts du spectacle vivant	9001Z	52
Activités de soutien au spectacle vivant	9002Z	48
Gestion de salles de spectacles	9004Z	1
Livre/Presse		42 900
Édition de journaux	5813Z	4
Édition de livres	5811Z	9
Édition de revues et périodiques	5814Z	21
Agences de presse	6391Z	2
Traduction et interprétation	7430Z	42
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	4762Z	16
Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4761Z	6
Patrimoine		500
Gestion des bibliothèques et des archives	9101Z	25
Gestion des musées	9102Z	42
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	9103Z	34
Activités des agences de publicité	7311Z	12 300
Enseignement artistique amateur	8552Z	25 500
Ensemble des secteurs culturels		240 500
Ensemble des non-salariés		3 465 600
Femmes		113 800
Hommes		126 600

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Caractéristiques des non-salariés en 2021

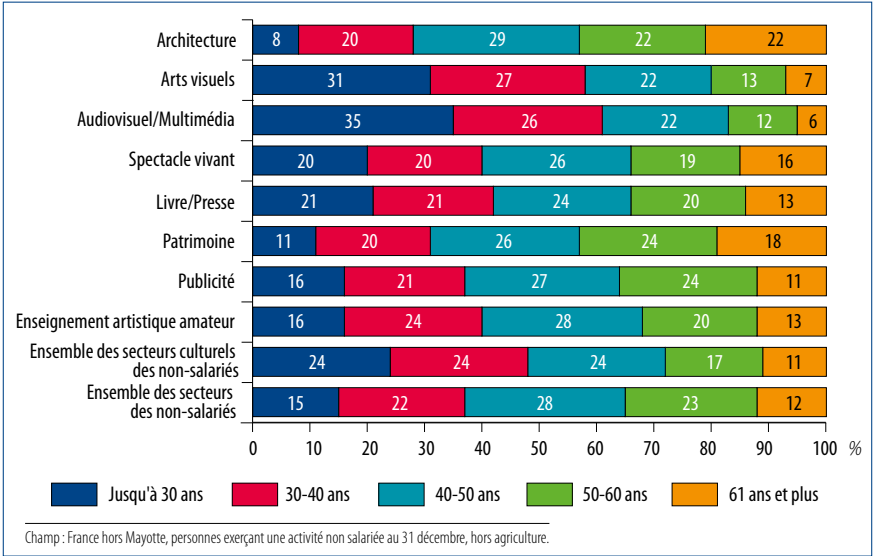
En %

	Part des femmes	Part des moins de 40 ans	Part des Franciliens
Secteur			
Architecture	35	28	30
Arts visuels	52	58	29
Audiovisuel/Multimédia	19	60	45
Spectacle vivant	32	40	35
Livre/Presse	61	42	29
Patrimoine	64	31	44
Publicité	34	37	29
Enseignement artistique amateur	60	40	26
Sexe			
Femmes	//	52	31
Hommes	//	44	31
Ensemble des secteurs culturels des non-salariés	47	47	31
Ensemble des secteurs des non-salariés	40	37	19

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 2 – Répartition des non-salariés selon l'âge



Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 3 – Répartition des non-salariés selon le statut en 2021

En %

	Micro-entrepreneur	Entrepreneur individuel	Gérant majoritaire de société
Secteur			
Architecture	30	32	38
Arts visuels	85	8	7
Audiovisuel/Multimédia	70	4	26
Spectacle vivant	74	8	18
Livre/Presse	65	16	19
Patrimoine	50	27	23
Publicité	46	9	45
Enseignement artistique amateur	90	9	1
Sexe			
Femmes	78	11	12
Hommes	65	14	22
Ensemble des secteurs culturels des non-salariés	71	12	17
Ensemble des secteurs des non-salariés	47	27	8

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 4 – Revenu mensuel de l'activité non salariée en 2021

En % et en euros

	Part de revenus nuls ou déficitaires (en %)	Moyenne (en euros)
Secteur		
Architecture	8	3 240
Arts visuels	4	830
Audiovisuel/Multimédia	9	1 490
Spectacle vivant	8	1 100
Livre/Presse	6	1 470
Patrimoine	12	1 530
Publicité	8	2 410
Enseignement artistique amateur	3	460
Sexe		
Femmes	5	1 070
Hommes	7	1 690
Statut		
Micro-entrepreneur	1	600
Entrepreneur individuel	2	2 750
Gérant majoritaire de société	15	3 950
Pluriactivité		
Monoactifs	6	1 690
Pluriactifs	5	510
Ensemble des secteurs culturels des non-salariés	6	1 370
Ensemble des secteurs des non-salariés	7	2 640

Note : les revenus sont arrondis à la dizaine.
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 5 – Caractéristiques de l’emploi salarié pour les non-salariés pluriactifs en 2021

En %

Part des non-salariés pluriactifs		Caractéristiques de l'activité salariée		
		Statut principal salarié	Secteur culturel	Exercice d'une profession culturelle
Secteur				
Architecture	14	69	30	17
Arts visuels	30	90	15	13
Audiovisuel/Multimédia	25	87	34	27
Spectacle vivant	34	89	21	16
Livre/Presse	26	82	14	22
Patrimoine	20	79	24	18
Publicité	19	82	18	5
Enseignement artistique amateur	43	80	18	20
Sexe				
Femmes	29	84	17	18
Hommes	26	86	20	17
Statut				
Micro-entrepreneur	35	88	18	17
Entrepreneur individuel	12	66	15	22
Gérant majoritaire de société	11	66	24	14
Ensemble des secteurs culturels des non-salariés	28	85	19	17
Ensemble des secteurs des non-salariés	19	81		

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 6 – Revenu annuel global des non-salariés pluriactifs en 2021

En % et en euros

	Revenu annuel global (en euros)	Part du salaire dans le revenu global (en %)
Secteur		
Architecture	41 520	66
Arts visuels	22 870	85
Audiovisuel/Multimédia	30 610	81
Spectacle vivant	30 270	84
Livre/Presse	25 230	77
Patrimoine	28 500	76
Publicité	33 450	77
Enseignement artistique amateur	17 220	74
Sexe		
Femmes	20 660	79
Hommes	29 460	81
Statut		
Micro-entrepreneur	22 230	81
Entrepreneur individuel	37 930	66
Gérant majoritaire de société	55 570	67
Ensemble des secteurs culturels des non-salariés	25 050	80
Ensemble des secteurs des non-salariés	34 660	76
Note : les revenus sont arrondis à la dizaine.		
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.		

Source : Bases non-salariés 2021, traitements, Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2024